

## IDENTIFICATION DU PROGRAMME

### DENOMINATION DU PROGRAMME

BAB JDID

### TYPE DE PROGRAMMES

LOGEMENTS MOYEN STANDING

PROPRE

100%

EN PARTENARIAT

-

### LOCALISATION

REGION ECONOMIQUE

MARRAKECH TENSIFT AL HAOUZ

PREFECTURE OU PROVINCE

MARRAKECH

COMMUNE

MARRAKECH

VILLE

MARRAKECH

### DATES D'EXECUTION DU PROGRAMME

TRANCHE 1

TRANCHE 2

TRANCHE 3

TRANCHE 4

DATE DE LANCEMENT DES TRAVAUX

--	--	--	--

DATE D'ACHEVEMENT DES TRAVAUX

--	--	--	--

DATE DE MISE EN COMMERCIALISATION

27/10/08

DATE DE LIVRAISON

DATE DE REMISE DES CONTRATS

## LE COUT DU PROGRAMME

COUT DU  
M<sup>2</sup>

COUT  
TOTAL

DATE

COUT INITIAL

PREMIERE ACTUALISATION

SECONDE ACTUALISATION

## OBJECTIFS DU PROGRAMME

### LES OBJECTIFS SOCIAUX

- Proposer aux citoyens aux revenus moyens un produit de moyen standing ;
- Augmenter l'offre en logements pour les différentes catégories de la population.

### LES OBJECTIFS COMMERCIAUX

- Commercialiser dans les meilleures conditions de temps ;
- Faire le recouvrement suivant l'échéancier ;
- Livrer dans les délais impartis et atteindre les objectifs prévus dans le programme d'action.

## LES CONDITIONS PREALABLES A LA COMMERCIALISATION

OUI

NON

L'ETUDE DE FAISABILITE

X

L'ETUDE DE MARCHÉ

X

SITUATION DU TERRAIN

X

PROPRIETE DE L'OPH

X

LIBRE DE TOUTE OCCUPATION

X

LES AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES

X

LE PLAN NO VARIETUR

X

LE MONTAGE FINANCIER

X

LE CATALOGUE DES PRIX

LE PLAN D'ACTION MARKETING OPERATIONNEL

X

INTERNE



PAR UN CABINET EXTERNE

X

APPROBATION DU PROGRAMME PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION OU LE DIRECTOIRE

## LE PLAN DE COMMUNICATION

### LA PRESSE

NOM DU QUOTIDIEN

DATE DE PARUTION

QUOTIDIENS

ASDAE

16/04/2008

LA VERITE

11/04/2008

### L'AFFICHAGE

TYPE D'AFFICHE

LE LIEU

LA PERIODE

FLYERS




BROCHURES




DEPLIANTS




PLAQUETTES




NOMBRE

LIEUX D'INSTALLATION

BANDEROLES

## DEFINITION DES CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

### VENTE CONDITIONNEE

TYPES D'UNITES	CATEGORIES D'UNITES	SUPERFICIE DU TERRAIN		SUPERFICIE CONSTRUITE		NOMBRE DE NIVEAUX	
		DE	A	DE	A	DE	A
Lot social	Unité d'habitat social (UHS)						
Logement social							
Lot économique	Unité d'habitat économique (UHE)						
Logement économique et faible VIT							
Villas économiques	Unité d'habitat promotionnel (UHP)						
Locaux commerciaux	Unité commerciale ou industrielle (UCI)	12 à	29 m <sup>2</sup>				
Lots d'équipements socio administratifs	Unité d'équipements socio administratifs (UES)						

## DEFINITION DES CARACTERISTIQUES DES PRODUITS

### VENTE CONVENTIONNEE

TYPES D'UNITES	CATEGORIES D'UNITES	SUPERFICIE DU TERRAIN		SUPERFICIE CONSTRUITE		NOMBRE DE NIVEAUX	
		DE	A	DE	A	DE	A
Lots promotionnels (ilots ou lots groupés)	Unité commerciale ou industrielle (UCI)						
Lots d'activités commerciales							
Lots d'activités artisanales							
Lots industriels							

### VENTE LIBRE D'UN LOT OU LOGEMENT PROMOTIONNELS

TYPES D'UNITES	CATEGORIES D'UNITES	SUPERFICIE DU TERRAIN		SUPERFICIE CONSTRUITE		NOMBRE DE NIVEAUX	
		DE	A	DE	A	DE	A
lot promotionnel	Unité d'habitat promotionnel (UHP)						
LOGEMENT MOYEN STANDING				52	à	92 m <sup>2</sup>	R+4

## LE PLANNING DE COMMERCIALISATION

TRANCHE 1

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

11/04/2008

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

27/10/08

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

VOIR TABLEAU DE PRIX ET S.R.G.

TRANCHE 2

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

TRANCHE 3

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

TRANCHE 4

DATE DE LANCEMENT DE LA PUBLICITE OBLIGATOIRE

DATE DE LANCEMENT DE LA COMMERCIALISATION

NUMEROS ET TYPE DE UNITES A COMMERCIALISER

## LES CONDITIONS DE COMMERCIALISATION

### LES CONDITIONS D'ELIGIBILITE

FOURCHETTE DES REVENUS

DE

A

6000

15.000 Dh

OUI

NON

X

AVOIR BENEFICIE D'UN PRODUIT DES OPH

ETRE PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT OU D'UN LOT DE TERRAIN CONSTRUCTIBLE

RESIDER DANS LA LOCALITE DU PROGRAMME

X

### AUTRES CONDITIONS

SAUF RME – GUICHET OUVERT ET LISTE D'ATTENTE

- LISTE DES PROSPECTS
- COMPROMIS DE VENTE

X

X

- INTERDICTION D'ALIENER

X

- ECHEANCIER DE PAIEMENT

X

-

### LES MODALITES D'ATTRIBUTION

- Suivant conditions d'éligibilité précitées et la liste des prospects inscrits pour bénéficier de cette opération ;
- Commercialiser le disponible conformément à la circulaire N°MTT/1967 du 09/6/2008.
- Commercialiser à guichet ouvert après tenue de la commission d'attribution

### LES CONDITIONS DE VALORISATION

DELAI DE VALORISATION

-

PENALITES PREVUES

-

**LES CONDITIONS D'ALIENATION**

DELAI DE NON ALIENATION

**APRES CONTRAT DE VENTE**

INDEMNITE POUR LEVER LA CONDITION D'ALIENATION

-

**LES CONDITIONS DE DESISTEMENT**

MONTANT DE L'INDIMNITE

1 000.00 dhs

**OU**

TAUX APPLIQUE PAR RAPPORT AU PRIX DE VENTE

-

**OUI**

**NON**

REMBOURSEMENT IMEDIAT

x

-

REMBOURSEMENT APRES COMMERCIALISATION

x

**LES CONDITIONS DE DECHEANCE**

MONTANT DE L'INDIMNITE

1 000,00 dhs

**OU**

TAUX APPLIQUE PAR RAPPORT AU PRIX DE VENTE

-

**PENALITES DE RETARD A APLLIQUER EN CAS DE NON REGLEMENT D'UNE ECHEANCE**

% PAR AN

**RESERVES ET/OU OBSERVATIONS DES RESPONSABLES ET DES MANAGERS COMMERCIAUX**

LE DIRECTEUR GENERAL

LE DIRECTEUR REGIONAL

LE DIRECTEUR COMMERCIAL

LE DIRECTEUR DE COMMUNICATION

LE DIRECTEUR MARKETING

**LES MANAGERS COMMERCIAUX**

LE CHEF DE GROUPE (nom et prénom)

LES MANAGERS (noms et prénoms)

**Omar EL GOUAIL**

Abdelhamid GHANDOUR

Saïda SGHIR

Samira ABAGOURAM

Mohamed ZGHAOUI

Saida SGHIR

